

« BIO CENTRE »
Association de la filière biologique en région Centre
Siège social : Cité de l'Agriculture
13, avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 19 février 2014

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Blois le 19 février 2014 à 14h00 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 23 janvier 2014.

Présents :

Administrateurs titulaires :

Jacques Dyonet (La Riche en Bio)
Christophe Vours (Coop de France Centre)
Éric Lelièvre (FRSEA Centre)
Gilles Renart (Axérial bio)
Julien Jansen (GAEC du Coudray)
Sylvain Pothier
Philippe Riffard (SCA le Biotopie)
Jean-François Vincent (EARL de la Chaume du Chat)

Autres :

Éric Béliard, directeur Bio Centre

Absents / excusés :

Administrateurs titulaires :

Christophe Fertré (Biocoop Salut Terre)
Agnès Zoppé (Biocoop Au Bourgeon Vert)
Coralie Demeure (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire)
Étienne Gangneron (Chambre régionale d'agriculture)
Benoit Guerout (Allaire SA)
Pierre-Yves Goussard (Fleurs de Pétrin)
Vincent Vandenaabeele (Biofood Touraine)
Serge Mautouchet (SMC Serge Mautouchet) >> *pouvoir à Gilles Renart*
Emmanuel Bourgy (SCEA Les Riollières) >> *pouvoir Julien Jansen*
Claude Gaulandeau (EARL de Pontijou) >> *pouvoir Philippe Riffard*

Administrateurs suppléants :

Martine Trofleur (Association La Presle)
Emmanuel Leroux (Confédération Paysanne)
Pascal Vergnaud (MFR de l'Orléanais)
Laurent Dousselin (Conserves du Blaisois)
Christophe Riandière (Sopa Orléans SAS)
Joël Durand (GAEC Val Pré Vert)
Viviane Macheroux (SCAE Chavigny-Macheroux)
Vincent Touzeau (GAEC Saute Mouton)

Au total, 11 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle les points à l'ordre du jour, à savoir :

- Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 7 novembre 2013.
- Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 19 février 2014 et points proposés à l'ordre du jour.
- Conjoncture des filières biologiques.
- Les actions en cours (projet « AgneauxBio », restauration collective).
- Convention avec la Fédération aquacole de la région Centre (FAReC).
- Admission de nouveaux adhérents.
- Préparation de l'assemblée générale du 17 avril 2014.
- Divers (crédit trésorerie, Bio Centre'Mag n°11 ...).

Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 7 novembre 2013

Le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 7 novembre 2013 est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 19 février 2014 et points proposés à l'ordre du jour

Julien Jansen présente les points abordés lors de la réunion du GRAB de ce jour :

- Retour sur les assemblées générales des GAB.
- Dynamique des conversions : très variable suivant les départements, avec un nombre des contacts en hausse dans le Cher et l'Indre.
- Discussion sur la marque Bio Cohérence.
- Renouvellement des représentants pour l'assemblée générale de Bio Centre.
- Eau : renouvellement des représentants de la filière bio auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- Retour sur la rencontre entre SelfBio-Centre, les collectivités et les fournisseurs du Cher (cf. plus loin).

Point sur la conjoncture des filières biologiques

Gilles Renart annonce que la collecte en blé est en baisse de 11 % suite à des mauvais rendements liés aux conditions météorologiques. L'utilisation du blé est par contre en hausse, en meunerie (+ 3 %) et surtout en alimentation animale (+ 56 %) ; d'où un marché tendu et un recours prévu à des importations. De même le marché est tendu pour les protéagineux.

Néanmoins, il se dégage une volonté de diminuer le recours aux importations, dont la traçabilité est parfois sujet à caution. Concernant les prix, la tendance est malgré tout plutôt stable.

En ce qui concerne les cultures de l'année, Julien Jansen informe que les retards au semis des céréales du fait des mauvaises conditions climatiques ont été compensés par la douceur de l'hiver.

En semences, les reports sur les semis de printemps ont entraîné une forte demande. Elles ont manqué au niveau français, mais étaient disponibles à l'étranger (Royaume-Uni, Danemark) à des prix défiant toute concurrence, liés aux conditions météorologiques favorables qui ont eu cours dans ces pays lors de leur production.

Philippe Riffard indique que les cultures maraîchères de plein air accusent un retard lié aux conditions pluvieuses du moment. Par contre, l'hiver clément a été plutôt favorable aux cultures sous abris. Au vu

des dernières années difficiles, conséquence de changement climatique, il semble nécessaire de sécuriser la production maraîchère avec 20 % de surfaces couvertes, au lieu de 10 % comme habituellement préconisé.

En vigne, Julien Jansen annonce des rendements variables liés toujours aux conditions météorologiques. La demande du commerce reste soutenue, avec une présence de nombreux acheteurs sur les salons en recherche de vin bio. Il ajoute qu'en légumes de conserve, la coopérative du Blaisois a une demande en haricot vert qu'elle ne peut satisfaire. Il manque 4 à 5 producteurs de plus, soit environ 100 ha.

Éric Lélièvre confirme une amélioration notable des prix des bovins bio par rapport au conventionnel, ainsi qu'une bonne récolte de fourrages.

En lait, les prix en conventionnel sont en hausse, tirés par une demande chinoise, qui fait que le différentiel entre le conventionnel et le bio se réduit.

En porc, Jean-François Vincent indique que les éleveurs de la filière Tradival peinent à cause des prix. Les débouchés avec Système U en charcuterie sont réels, mais peinent en boucherie (rôti, côtes...), ce qui entraîne un excédant en épaules et longes. Les magasins U qui vendent ces produits ne représentent que 10 % de l'ensemble des magasins de l'enseigne.

En ovins, le différentiel entre le conventionnel et le bio n'est pas suffisant.

Gilles Renard constate en volaille un marché demandeur.

Les actions en cours (projet « AgneauxBio », restauration collective)

Projet « AgneauxBio »

Dans le cadre du projet « AgneauxBio » porté par l'ITAB, Bio Centre réalise actuellement un suivi technico-économique de 5 élevages en région Centre, en lien avec l'Institut de l'élevage. L'objectif est d'acquérir des références en élevage ovin, références actuellement inexistantes en agriculture biologique.

Restauration collective

Les résultats 2013 de SelfBio-Centre montrent encore un déficit, moins important qu'en 2012. Des administrateurs de Bio Centre et de Self-Bio Centre, dont Mme Mialot vice-présidente du Conseil régional, ont visité la plate-forme de distribution de produits bio en restauration collective Auvergne Bio distribution. Des perspectives d'un partenariat entre Auvergne et région Centre ont été évoquées.

Bio Centre en partenariat avec le Gabb 18 et Bio Berry a organisé le 29 janvier dernier à Bourges une réunion d'information à destination des collectivités et des fournisseurs du Cher afin de leur présenter Self-Bio Centre. Le matin une quarantaine d'établissements étaient représentés. L'après-midi, une rencontre avec une dizaine de producteurs et d'artisans boulangers a favorisé les échanges sur les modalités de fonctionnement avec Self-Bio Centre et les perspectives d'évolution.

Convention avec la Fédération aquacole de la région Centre (FAReC)

La Fédération aquacole de la région Centre (FAReC), créée en mai 2012, représente les exploitants producteurs, les négociants et les transformateurs piscicoles et aquacoles de la région Centre, auprès de toutes instances, notamment les pouvoirs publics. Bio Centre, représentée par Emmanuel Bourgy, est membre du Conseil d'administration et représente le collège « bio » avec 10 % des voix (autres collèges : « producteurs » avec 45 % des voix et « négociants » 45 % des voix).

Une convention entre Bio Centre et la FAREC a été signée en décembre dernier, pour une durée de 4 ans, afin de préciser les engagements réciproques et les modalités d'exécution pour l'animation de la filière aquacole et piscicole biologique régionale. Les deux structures se donnent comme objectif de développer un appui technique et du conseil auprès des exploitants aquacoles et piscicoles et de mettre en place une filière biologique locale avec l'ensemble des acteurs.

A cet effet, la FAREC a recruté un animateur, dont la moitié de son temps sera consacré à la filière biologique. Le financement des frais de personnel est assuré par le Contrat de Pays de la Région Centre en 2013, puis par le futur Contrat régional de solidarité territoriale de 2014 à 2017 à hauteur de 60 %. La FAREC et Bio Centre financent les 40 % restant chacun à hauteur de 50 %. Les frais de fonctionnement (fourniture, déplacement, ...) sont pris en charge également par les deux structures à hauteur de 50%.

A cet effet, Bio Centre a établi un cahier des charges pour la réalisation de la prestation de septembre 2013 à décembre 2014 qui s'élève à 16 000 €.

Admission de nouveaux adhérents

Les statuts approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2010 spécifient que « les admissions sont soumises à l'approbation du conseil d'administration. » (art.4).

Les structures suivantes souhaitent adhérer à Bio Centre :

Raison sociale	Code APE	Ville	Collège	Activité
COLLEGE DU PRE DES ROIS	8531Z : Enseignement secondaire général	LA FERTE ST AUBIN	Consommateurs	établissement enseignement
REDECOUVERTE DE NOTRE NATURE	9499Z : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	NOTRE DAME D'OE	Consommateurs	association environnement
MAIRIE DE COUR-CHEVERNY	8411Z : Administration publique générale	COUR-CHEVERNY	Consommateurs	commune
ANGELE SATCHE	5621Z : Services des traiteurs	ARCOMPES	Préparateurs	traiteur
BOULANGERIE LA CLEF DES CHAMPS	1071C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	AMBOISE	Préparateurs	boulangerie artisanale
LES ENFARINES	1071C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	ORLEANS	Préparateurs	boulangerie artisanale
BISCRU	1072Z : Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	CHARGE	Préparateurs	alimentation vivante

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver cette demande d'admission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Préparation de l'assemblée générale du 17 avril 2014

Il est prévu de solliciter les adhérents, plus particulièrement les nouveaux, pour présenter leur activité et/ou leurs produits à l'occasion de la prochaine assemblée générale. Ce moment d'échange est proposé après la réunion des collèges, en fin de matinée, avant l'assemblée statutaire qui aura lieu l'après-midi.

Divers

Crédit trésorerie

Une ligne de crédit a été ouverte auprès de la caisse régionale de crédit agricole mutuel Centre Loire d'un montant de 180 000 € (ouvert sur 2 ans). Un prêt d'un montant de 100 000 € a été consenti fin décembre 2013 pour une durée de 3 mois.

Bio Centre'Mag n°11

Les sujets proposés pour les prochains Bio Centre'Mag (focus) sont la bière, les biscuits et la transformation des fruits.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 17 h 00.

Fait à Orléans, le 19 février 2014

Le président

Jean-François VINCENT

